

Motion du CT-MESR du 4 février 2019

Le CT-MESR s'oppose à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiantes étrangères extracommunautaires et demande le retrait du projet.

Le CT-MESR reprend à son compte l'appel du 18 janvier 2019 :

« Le Premier ministre a annoncé, le 19 novembre 2018, une hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extra-communautaires. Ces frais s'élèveraient dès la rentrée 2019 à 2770 € en Licence et à 3770 € en master et en doctorat.

Cette augmentation mettrait en difficulté financière les étudiants étrangers parmi les plus précaires et risquerait de faire renoncer nombre d'entre eux à leur projet d'études en France. Les conséquences, pour nos formations et nos laboratoires de recherche, seraient désastreuses. C'est une attaque contre les valeurs humanistes et universalistes de l'université française. C'est une attaque contre la recherche publique, qui accueille un tiers de doctorants d'origine extra-communautaire. Pourtant leur accueil contribue à la production scientifique de nos laboratoires et enrichit nos échanges internationaux.

En outre, les organisations signataires craignent que cette mesure conduise à une hausse généralisée des frais pour l'ensemble des étudiants en France. Elles défendent un modèle d'université gratuite, ouverte à toutes et à tous sans différenciation de nationalité ou d'origine géographique.

Les organisations syndicales signataires appellent à soutenir et à s'inscrire dans toutes les initiatives de mobilisations syndicales nationales et locales (assemblées générales, motions, délégations, colloques, rassemblements, manifestations, ...) à partir de ce jour et ce jusqu'au retrait de ce projet. »

SIGNATAIRES : A&I-UNSA, CGT-FERCsup, CGT-INRA, FAGE, FCPE, FO-ESR, SGEN-CFDT, SGEN-CFDT recherche EPST, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNPTES, SNTRS-CGT, Solidaires Etudiant-e-s, SUD Education, SUD recherche EPST, UNEF, UNSA ITRF-BI-O

D'ores et déjà, 17 établissements ont fait part de leur refus de cette mesure et plus de 300.000 personnes ont signé la pétition demandant de « renoncer à l'augmentation des frais d'inscription des étudiant.e.s étranger.e.s hors UE ».

Le CT-MESR demande à Campus France d'afficher les frais d'inscription qui ont actuellement cours et non ceux proposés par le gouvernement mais qui n'ont fait l'objet d'aucun débat ni de la moindre décision

Par cette motion, dans la continuité de la motion quasi-unanime du CNESER du 20 décembre 2018, le Comité technique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche enjoint le gouvernement à retirer cette mesure qui va à l'encontre des valeurs portées par notre système éducatif.

Vote :

POUR : Unanimité des présents.